

Domaine Santé

Filière Nutrition et diététique

GERONTOLOGIE ET GERIATRIE (GG)

1. Caractéristiques du module

Code : **S.DI.SO.3102.F.20**Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ MasterAnnée académique : **2023-2024**Année d'études : ☐ 1^{ère} ☐ 2^{ème} ☒ 3^{ème}

Crédits ECTS : 3

Type : ☒ Module obligatoire ☐ Module optionnel obligatoire ☐ Module optionnel
☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32 al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 02.06.2020

Catégorie : ☒ Module principal Core course ☐ Module lié au module principal Related course ☐ Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : ☐ Module de base ☒ Module d'approfondissement ☐ Module avancé

Organisation temporelle : ☒ Module sur 1 semestre ☐ Module sur 2 semestres ☒ Semestre d'automne ☐ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : ☒ Français ☐ Allemand ☐ Anglais

Temps de cours : 37 Temps de travail personnel encadré : 6 Temps de travail personnel individuel : 46

2. Prérequis

☐ Avoir validé le/les modules ☐ Avoir suivi le/les modules ☒ Pas de prérequis ☐ Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

☒ Rôle d'expert ☒ Rôle de manager ☒ Rôle d'apprenant et de formateur
☒ Rôle de communicateur ☒ Rôle de promoteur de la santé ☒ Rôle de professionnel
☒ Rôle de collaborateur

Compétences principales visées (Référence: Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES [Rapport final]*)

- **Ab1** : maîtriser les concepts et techniques de l'évaluation nutritionnelle et initier, planifier, superviser et évaluer les thérapies nutritionnelles sur la base de l'analyse des situations dans leur contexte de soins.
- **Ab2** : assurer l'enseignement nutritionnel et l'éducation thérapeutique centrés sur la personne afin de favoriser une gestion efficiente des problèmes de santé en lien avec la nutrition et de retarder ou prévenir leurs complications.
- **Bb2** : échanger les informations utiles avec les différents partenaires et participer à la création d'une culture commune.
- **Bb4** : expliciter et rendre l'activité professionnelle visible vis-à-vis des pairs et des autres professionnels et documenter les pratiques dans un souci d'évolution positive et de traçabilité.
- **Cb1** : solliciter des collaborations professionnelles et interprofessionnelles et s'intégrer dans des réseaux existants.
- **Cb3** : hors du domaine de la santé, coordonner les actions professionnelles avec les protagonistes d'autres corps de métiers impliqués dans l'approvisionnement alimentaire de la population.
- **Db3** participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de concepts et de programmes en matière d'exigences de la qualité des prestations et de promotion de la qualité.
- **Eb2** : contribuer efficacement à des projets de prévention et de promotion de la santé et veiller à ce que les aspects nutritionnels soient correctement intégrés et adaptés aux besoins de la population.
- **Fb3** : transmettre les nouveaux savoirs et former les partenaires de manière à ce que leurs actions en lien avec la nutrition soient conformes aux références et aux bonnes pratiques.
- **Gb3** : pratiquer dans le respect de la déontologie professionnelle, selon les principes et valeurs liés à l'intégrité scientifique et en harmonie avec leurs propres ressources prévisibles et maîtrisables.

Objectifs généraux du module

- Evaluer et gérer le risque nutritionnel chez les personnes âgées en santé et malades dans leur contexte de vie, dans les institutions et avec leurs proches.
- Réaliser les soins nutritionnels chez les personnes âgées en situations aiguë et chronique.
- Explorer l'impact du vieillissement sur les plans physiologiques, physiopathologiques et cognitif
- Analyser le contexte psycho- socio- environnemental comme déterminant du risque nutritionnel de la personne âgée.
- Déterminer les apports nutritionnels réels et recommandés pour la personne âgée et construire les conseils appropriés.

- Participer à la prévention-promotion de la santé et promouvoir les actions positives pour un vieillissement en bonne santé
- Connaître les programmes nationaux ou régionaux de promotion de la santé par la nutrition en lien avec la personne âgée.
- Connaître les modèles d'intervention en Gériatrie-Gérontologie.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Prévention du risque nutritionnel et prévention des chutes.
- Nutrition et diététique de la personne âgée en santé, healthy aging.
- Traitement diététique et nutritionnel en situation aiguë et chronique des pathologies gériatriques - Ostéoporose, ménopause, maladies neurodégénératives – maladies chroniques non transmissibles ...etc.
- Implication des proches aidants.
- Ethique, soins palliatifs et fin de vie.
- Structures de soins spécifiques et pratiques domiciliaires.

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours théoriques et lectures individuelles.
- Cours à distance.
- Etudes de cas.
- Cours et ateliers pratiques.

Exigences de fréquentation : Un taux de présence de 80% est exigé dans ce module. La participation aux séminaires de travail en groupes déterminés par le responsable de module est obligatoire. En cas de taux de fréquentation inférieur, ou d'absence à un séminaire obligatoire, l'étudiant-e n'est pas autorisé-e à se présenter à l'examen écrit.

Une tenue professionnelle complète est exigée pour la participation aux ateliers culinaires (se référer aux consignes d'introduction). Le non-respect des consignes entraîne l'exclusion de l'atelier, considérée alors comme une absence.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'**évaluation** du module repose sur :

- A. Un examen écrit.

- Période de validation du semestre d'automne – en principe semaine 6

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante au point A.

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- ☒ Remédiation possible en cas de note Fx (soit entre 3.5 et 3.9) au module ☐ Pas de remédiation
- si l'examen écrit (A) est insuffisant, un examen oral sera réalisé
 - Période :- en principe semaine 35

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

- Voir syllabus de cours

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Fiona Dudley-Martin

Descriptif validé le 06.09.2023 par Pasqualina Riggillo Responsable de la filière